

A nouveau réunies le 21 février, les organisations CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU et Solidaires ont fait le bilan des réunions organisées par le Ministre. Les discussions ouvertes par le gouvernement sur le recours accru aux contractuels, les éléments de rémunération au mérite, une révision des instances de dialogue social, etc. annoncent de profondes remises en cause des missions publiques et une dégradation des conditions de travail des agents. C'est aussi une menace réelle contre le Statut Général des fonctionnaires et la fin possible d'une Fonction publique au service de l'intérêt général.

A l'inverse de ces orientations inquiétantes et de celles contenues dans le programme Action publique 2022, la qualité des services publics à rendre aux usagers sur l'ensemble du territoire et la défense de l'intérêt général, nécessitent la création d'emplois qualifiés pérennes et de qualité, ainsi qu'une plus grande reconnaissance du travail et des missions exercées par les agents et une amélioration significative de leurs salaires.

Ainsi contrairement à ce qu'avait promis Macron, le pouvoir d'achat des 5 millions d'agents de la Fonction publique ne cesse de baisser du fait du gel de la valeur du point d'indice, du rétablissement de la journée de carence, de l'augmentation des cotisations retraites et de la CSG avec une simple compensation.

L'ouverture rapide de négociations est indispensable pour pouvoir rediscuter d'une augmentation réelle et significative des salaires de tous les agents de la Fonction publique, permettant une réelle reconnaissance de leur engagement professionnel quotidien qui contribue à la qualité des services publics, au développement du pays comme à la cohésion de la société.

C'est pour faire entendre ces légitimes revendications que les organisations CGT, CFTC, CFDT, FO, FSU, UNSA, réunies le 3 mai à La Rochelle, appellent les agents à se mobiliser massivement le 22 mai 2018.

Pour :

- La défense du statut général des fonctionnaires, et des statuts particuliers, qui permet déjà de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire et qui garantit l'égalité entre les usagers
- Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions
- Un nouveau plan de titularisation des contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle
- La reconnaissance du travail effectué dans le déroulement de carrière et donc l'abrogation de toutes les formes de salaire au mérite, dont le RIFSEEP
- L'abrogation du jour de carence
- La défense et le développement des missions publiques et l'abandon de tous les projets de privatisation
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers
- La revalorisation urgente des pensions versées
- Les moyens nécessaires à la formation professionnelle (et notamment le rétablissement du 1 % CNFPT).

ENSEMBLE, MANIFESTONS LE 22 MAI 2018

LA ROCHELLE

10 H 30

Devant la Gare

SAINTES

10 H 30

Palais de Justice